



**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**  
**DE LA BOUCLE CENTRE ARTIBONITE (BCA)**

**AON-CE-MEF-178**  
**ELABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME**  
**POUR LES VILLES DE MIREBALAIS ET DE SAUT D'EAU**

**BANQUE MONDIALE**  
**FINANCEMENT NON REMBOURSABLE H950-HT**

**APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT**

La République d'Haïti a reçu un financement d'un montant équivalent à 58 millions de dollars des États-Unis d'Amérique de la Banque Mondiale, dont 50 millions de l'Association Internationale de Développement (IDA) et 8 millions en cofinancement du Fonds d'Investissement pour le Climat (CIF), pour financer le projet de Développement Régional de la Boucle Centre–Artibonite dans l'objectif de développer le potentiel économique de la zone. Elle a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : élaboration des documents d'urbanisme pour la ville de Mirebalais et de Saut d'Eau.

L'objectif général de la consultation consiste à doter les villes susmentionnées d'un outil de planification et de gestion urbaine.

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

- Un diagnostic urbain;
- Une analyse prospective et l'élaboration du Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension de la Ville (PAEEV);
- Un plan programme pluriannuel d'investissement.

La durée totale de la prestation est de vingt- six semaines (26) semaines.

*Le Ministère de l'Économie et des Finances* invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

- Avoir au moins 6 années d'expérience dans l'élaboration de plans d'urbanisme et en faire la preuve;
- Démontrer une capacité logistique pour la réalisation de l'étude ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire couvrant tous les champs de la consultation.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA*, version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût telle que décrite dans les *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA*, version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : Unité Technique d'Exécution (UTE) 26, rue 3 – Pacot, Port-au-Prince, de 8h A.M. à 4h P.M. ou par courrier électronique à l'adresse suivante: [passation.marches@ute.gouv.ht](mailto:passation.marches@ute.gouv.ht).

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par correspondance écrite ou par courrier électronique, au plus tard le 12 novembre 2015.

**Unité Technique d'Exécution (UTE)**  
**26, rue 3 – Pacot, Port-au-Prince, Haïti**  
**Tél. : (509) 28 13 02 90 / 29 41 02 90**  
**Adresse électronique : [passation.marches@ute.gouv.ht](mailto:passation.marches@ute.gouv.ht)**

**Wilson LALEAU**  
**Ministre**